



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Diffusion immédiate

DEUX RÉGIONS INNOVENT EN DÉVELOPPEMENT DURABLE :  
**LES CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES ET DE L'ESTRIE  
S'ENGAGENT DANS LA MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN D'INTERVENTION EN DÉVELOPPEMENT  
DURABLE AU GRAND LAC SAINT-FRANÇOIS**

**Saint-Romain, le 6 octobre 2010.** – Les présidents des conférences régionales des élus de la Chaudière-Appalaches et de l'Estrie, MM Maurice Sénécal et Maurice Bernier, ont annoncé aujourd'hui un financement de 100 000 \$ en provenance du Fonds de développement régional FDR (50 000 \$ par région) pour la mise en œuvre du *Plan d'intervention en développement durable du Grand lac Saint-François*.

Le projet du Regroupement pour la protection du Grand lac Saint-François est né de la volonté des acteurs locaux et régionaux de coordonner les actions et d'optimiser les efforts consentis pour protéger le Grand lac Saint-François ainsi que la santé et la sécurité de ses riverains et des usagers.

À titre de porteur de ce dossier pour le Regroupement pour la protection du Grand lac Saint-François (RPGLSF), le président du Conseil régional de l'environnement (CRECA), M. Guy Lessard, a rappelé que depuis plusieurs années, le CRECA travaille activement à l'implantation d'une vision régionale du développement durable et de l'environnement avec les acteurs socio-économiques.

« La réalisation de ce plan d'intervention en développement durable constitue un modèle qui facilite la participation citoyenne, la concertation et la coopération locale et régionale et qui permet de faire un suivi et une évaluation des résultats à partir des indicateurs. De plus le modèle développé est exportable aux autres lacs » a signifié le président du CRECA, M. Guy Lessard.

D'autre part, on se souviendra que la première étape de ce projet, en 2006, visait à réaliser un modèle d'intervention afin de fournir l'encadrement nécessaire pour contraindre et prévenir certaines problématiques liées à la qualité de l'eau notamment les cyanobactéries. La CRÉ de la Chaudière-Appalaches avait d'ailleurs participé financièrement à cette première étape. Aussi afin d'assurer la pérennité du *Plan d'intervention en développement durable du Grand lac Saint-François*, des objectifs distincts proposent de réaliser trois projets au cours des trois prochaines années, il s'agit de :

1. La restauration et la préservation de la végétation riveraine du GLSF.
2. L'atténuation des pressions sur la qualité de l'eau exercées par les activités agricoles, notamment au niveau du phosphore et des sédiments.
3. La réduction du risque en matière de santé publique associée à la qualité de l'eau du GLSF.

Le président de la CRÉ de la Chaudière-Appalaches, M. Maurice Sénécal, a expliqué l'esprit de concertation qui entoure le projet : « La clé du succès du *Plan d'intervention en développement durable du Grand lac Saint-François* et l'efficacité des actions prévues résident dans la

concertation, le partage de connaissances et de compétences, l'entraide et les initiatives des intervenants régionaux. La CRÉ de la Chaudière-Appalaches est fière de contribuer de nouveau à ce projet pilote au Québec ».

De son côté, M. Maurice Bernier, président de la CRÉ de l'Estrie, a mentionné : « Afin de faciliter la mise en œuvre du projet, et ce, en vue de renforcer la mobilisation des intervenants autour de d'une action innovatrice au Québec, la CRÉ de l'Estrie s'est engagée dans cette démarche, réalisée en partenariat, et qui instaure un suivi de la performance du *Plan d'intervention en développement durable au Grand lac Saint-François* ».

Outre les CRÉ et le CRECA, parmi les autres partenaires associés au RPGLSF, nous retrouvons: le Parc national de Frontenac, l'Association des riverains du lac Saint-François, les cinq municipalités riveraines de Lambton, Saint-Romain, Sainte-Praxède, Adstock et Saint-Joseph-de-Coleraine, les MRC des Appalaches et du Granit, le Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF), les Caisses populaires Desjardins du secteur, l'Union des producteurs agricoles Lotbinière-Mégantic et d'autres intervenants de ce bassin versant.

Le Grand lac Saint-François, d'une superficie de 51 km<sup>2</sup>, chevauche les deux régions. Il est le troisième plan d'eau en importance au sud du fleuve Saint-Laurent. L'association des régions de la Chaudière-Appalaches et de l'Estrie était donc essentielle au projet de coordination du plan d'intervention en développement durable du Grand lac Saint-François qui répond à plusieurs principes directeurs du *Plan de développement de l'Estrie 2007-2012* et du *Plan quinquennal de développement régional 2008-2013* de la Chaudière-Appalaches.

Rappelons que les CRÉ constituent l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional. Elles ont principalement pour mandat d'encourager le développement régional, de favoriser la concertation des partenaires régionaux et de donner, le cas échéant, des avis au gouvernement.

- 30 -

#### Sources :

Sylvie Fortin, M.A.  
Conseillère en communication  
CRÉ de la Chaudière-Appalaches  
Tél. : 418.248.8288 poste 224  
Courriel : [sfortin@chaudiere-appalaches.qc.ca](mailto:sfortin@chaudiere-appalaches.qc.ca)

Judith Lavallée  
Chargée de communications  
CRÉ de l'Estrie  
Tél. : 819.563.1911 poste 229  
Courriel : [jl@creestrie.qc.ca](mailto:jl@creestrie.qc.ca)

#### Information :

Cosmi Vasile  
Directeur général  
Conseil régional de l'environnement  
Tél. : 418.832.2722  
Courriel : [cosmin.vasile@creca.qc.ca](mailto:cosmin.vasile@creca.qc.ca)

### Nos partenaires

